



## Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire et Mixte

Les actionnaires de la société SMTPC sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale le 23 février 2018 à 10H30, au Palais de la Bourse, 9 La Canebière, 13001 MARSEILLE.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO du 19 janvier 2018, ainsi que sur le site Internet de la Société <http://www.tunnelprado.com/Finances/A.G.-du-23-fevrier>

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société : <http://www.tunnelprado.com/Finances/A.G.-du-23-fevrier>

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée à :

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage  
3, Avenue Arthur Scott  
CS 70157  
13395 MARSEILLE CEDEX 10

Le nombre Total d'actions et de droits de vote existants à la date de publication est de :  
**5 837 500** représentants **100%** des parts en droit de vote.